

- **AVIS D'APPEL D'OFFRES**

- VILLE DE NIAMEY

- **PLANS PRÉVISIONNELS DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS**

- DIRECTION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE NIAMEY
- MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES
- CABINET DU PREMIER MINISTRE
- MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
- UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI DE NIAMEY
- DIRECTION REGIONALE DE LA POLICE NATIONALE DE ZINDER
- DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE ZINDER
- DIRECTION RÉGIONALE DE L'ELEVAGE D'AGADECZ
- DIRECTION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE TILLABERY
- HOPITAL NATIONAL DE ZINDER
- HOPITAL DE DISTRICT SANITAIRE DE TANOUT
- LABORATOIRE NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE ET D'EXPERTISE
- AGENCE NATIONALE POUR LA SOCIETE DE L'INFORMATION
- HOPITAL DE DISTRICT SANITAIRE DE MATAMEYE
- IEP D/TAKAYA
- CONSEIL REGIONAL DE TAHOUA
- COMMUNE RURALE DE KOKOROU
- COMMUNE URBAINE DE DIFFA
- COMMUNE RURALE DE GOROUOL
- COMMUNE RURALE DE SAMBÉRA
- COMMUNE RURALE DE OLLELEWA



DÉCISIONS DU CRD

LE COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS





Sommaire

- AVIS D'APPEL D'OFFRES Page. 3-5
- PLANS PRÉVISIONNELS DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS Page. 6-25
- DÉCISIONS DU CRD Page.26-31



Agence de Régulation des Marchés Publics



Journal des Marchés Publics

Hebdomadaire de l'Agence de Régulation des Marchés Publics du Niger
N°370 du 5 au 11 Avril 2021

BP : 725 - Niamey - NIGER
Tél : (00227) 20 72 35 00
Email : armp@intnet.ne
Site web : www.armp-niger.org

Directeur de Publication

M. Ibrahim Allassane

Directrice de la Rédaction

Mme Zourkaleini Zara

Comité de Rédaction

Mme Zourkaleini Zara

M. Adamou Tahirou

M. Soumana Yacouba

M. Amadou Maman Rabiou

M. Almoctar Mahamane

M. Maharou Habou

Conception & Impression



La Grande Imprimerie du Niger

BP: 383 Niamey - Niger

Tél. : +227 20 73 30 91

96 86 33 33

Tirage :

200 exemplaires

Abonnement/Distribution

ARMP : Tél : 20 72 35 00



VILLE DE NIAMEY

Avis d'Appel d'offres Ouvert National N° 002/2021/DM/PC/VN/CAB/DMP

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'additif n°3 de l'avis général de passation de marchés publié dans l'hebdomadaire de l'Agence de Régulation des Marchés Publics N°398 du 30 juillet au 05 août 2021.
2. La ville de Niamey dispose des fonds afin de financer les travaux de construction des murs de clôture du CSI de Route Filingué et du CSI Aéroport I, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché n°002/2021/DM/PC/VN/CAB/DMP.
3. La Ville de Niamey sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour des travaux de construction des murs de clôture du CSI de Route Filingué et du CSI Aéroport II.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics aux articles 29 et 30 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Ville de Niamey à la Direction des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 00 mn et le vendredi de 8 h 30 mn à 13 h 00 mn.
6. Les exigences en matière de qualifications figurent dans les DPAO.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Cent Mille (100 000 F CFA) Francs CFA auprès de la Direction des Marchés Publics de la Ville de Niamey. La méthode de paiement sera en espèce.
8. Les offres devront être déposées à la Ville de Niamey (Bureau d'Ordre) au plus tard à la date du 1^{er} Octobre 2021 à 10 heures 00 mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de 2% du montant de l'Offre.
10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 18.1 des IC et au DPAO.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis à la date du 1^{er} Octobre 2021 à 10 heures 30 mn dans la salle de réunion de la Ville de Niamey.
12. Par décision motivée, la ville de Niamey se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

Signature

**HONORABLE
OUMAROU DOGARI MOUMOUNI**



VILLE DE NIAMEY

Avis d'Appel d'offres Ouvert National N° 003/2021/DM/PC/VN/CAB/DMP

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'additif n°3 de l'avis général de passation de marchés publié dans l'hebdomadaire de l'Agence de Régulation des Marchés Publics N°398 du 30 juillet au 05 août 2021.
2. La ville de Niamey dispose des fonds afin de financer les travaux de rechargement latéritique de la voie avenue gamkalley frontière dans l'arrondissement communal Niamey IV, travaux d'aménagement de la voie (avenue gobir vers l'intersection avenue du manga) dans l'arrondissement communal Niamey III et travaux d'aménagement de la rue de Tchourey Fandou dans l'Arrondissement Communal Niamey IV, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché n°003/2021/DM/PCVN/CAB/DMP.
3. La Ville de Niamey sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour des travaux de rechargement latéritique de la voie avenue gamkalley frontière dans l'arrondissement communal Niamey IV, travaux d'aménagement de la voie (avenue gobir vers l'intersection avenue du manga) dans l'arrondissement communal Niamey III et travaux d'aménagement de la rue de Tchourey Fandou dans l'Arrondissement Communal Niamey IV.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics aux articles 29 et 30 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Ville de Niamey à la Direction des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 00 mn et le vendredi de 8 h 30 mn à 13 h 00 mn.
6. Les exigences en matière de qualifications figurent dans les DPAO.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Cent Mille (100 000 F CFA) Francs CFA auprès de la Direction des Marchés Publics de la Ville de Niamey. La méthode de paiement sera en espèce.
8. Les offres devront être déposées à la Ville de Niamey (Bureau d'Ordre) au plus tard à la date du 13 septembre 2021 à 10 heures 30 mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de 2% du montant de l'Offre.
10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 18.1 des IC et au DPAO.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis à la date du 13 septembre 2021 à 11 heures 00 mn dans la salle de réunion de la Ville de Niamey.
12. Par décision motivée, la ville de Niamey se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

Signature

**HONORABLE OUMAROU DOGARI
MOUMOUNI**



AVIS D'APPEL D'OFFRES



VILLE DE NIAMEY

Avis d'Appel d'offres Ouvert National N° 004/2021/DM/PC/VN/CAB/DMP

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'additif n°3 de l'avis général de passation de marchés publié dans l'hebdomadaire de l'Agence de Régulation des Marchés Publics N°398 du 30 juillet au 05 août 2021.
2. La ville de Niamey dispose des fonds afin de financer les travaux de protection du caniveau se trouvant le long du mur de la Garde Nationale dans l'arrondissement communal Niamey I ; travaux de réalisation d'un caniveau en perrés maçonnés sis au quartier Banizoumbou dans l'arrondissement communal Niamey III ; travaux de reprise des dalettes pour caniveaux sis au quartier 2 ch garage dans l'arrondissement communal Niamey IV et travaux de construction de regards et raccordement des regards des sanitaires aux caniveaux du quartier Gamkalley Sebangéy , et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché n°004/2021/DM/PC/VN/CAB/DMP.
3. La Ville de Niamey sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour des travaux de protection du caniveau se trouvant le long du mur de la Garde Nationale dans l'arrondissement communal Niamey I ; travaux de réalisation d'un caniveau en perrés maçonnés sis au quartier Banizoumbou dans l'arrondissement communal Niamey III ; travaux de reprise des dalettes pour caniveaux sis au quartier 2 ch garage dans l'arrondissement communal Niamey IV et travaux de construction de regards et raccordement des regards des sanitaires aux caniveaux du quartier Gamkalley Sebangéy.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics aux articles 29 et 30 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Ville de Niamey à la Direction des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 00 mn et le vendredi de 8 h 30 mn à 13 h 00 mn.
6. Les exigences en matière de qualifications figurent dans les DPAO.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Cent Mille (100 000 F CFA) Francs CFA auprès de la Direction des Marchés Publics de la Ville de Niamey. La méthode de paiement sera en espèce.
8. Les offres devront être déposées à la Ville de Niamey (Bureau d'Ordre) au plus tard à la date du 13 septembre 2021 à 10 heures 00 mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de 2% du montant de l'Offre.
10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 18.1 des IC et au DPAO.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis à la date du 13 septembre 2021 à 10 heures 30 mn dans la salle de réunion de la Ville de Niamey.
12. Par décision motivée, la ville de Niamey se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

Signature

**HONORABLE OUMAROU DOGARI
MOUMOUNI**



DIRECTION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE NIAMEY ADDITIF N°7

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Restauration pour la formation de 426 enseignants de français et maths pour la remédiation en 6 ^{ème} .	DRES	AO	PM	20/08/21
2	Restauration pour le renforcement des capacités des professeurs de français et maths de sixième	DRES	DRP	PM	20/08/21
3	Restauration pour la formation des enseignants de français pour prendre en charge les élèves de sixième en lecture, écriture et animation culturelle pendant leurs heures d'études	DRES	DRP	PM	20/08/21
4	Restauration pour la formation des enseignants sur l'enseignement en situation d'urgence	DRES	DC	PM	-
5	Restauration pour la formation des encadreurs sur l'enseignement en situation d'urgence	DRES	DC	PM	-
6	Achat de kits et manuels scolaires pour l'organisation des cours de remédiation au profit des élèves de sixième en difficulté d'apprentissage	DRES	DC	PM	-
7	Location salles pour la formation de 426 enseignants de français et maths pour la remédiation en 6 ^e .	DRES	DRP	PM	20/08/21
8	Location salles pour le renforcement des capacités des professeurs de français et maths de sixième	DRES	DC	PM	-
9	Location salles pour la formation des enseignants de français pour prendre en charge les élèves de sixième en lecture, écriture et animation culturelle pendant leurs heures d'études	DRES	DC	PM	-
10	Restauration pour le renforcement des capacités de 82 chefs d'établissements en collecte, traitement et analyse des données statistiques	DRES	DRP	PM	20/08/21
11	Location salle pour le renforcement des capacités de 82 chefs d'établissements en collecte, traitement et analyse des données statistiques	DRES	DC	PM	-



DIRECTION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE NIAMEY ADDITIF N°7

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
31/08/21	01/09/21	04/10/21	08/10/21	19/10/21	26/10/21	04/11/21	30JRS	FC
31/08/21	01/09/21	13/09/21	16/09/21	27/09/21	04/10/21	13/10/21	-	FC
31/08/21	01/09/21	13/09/21	16/09/21	27/09/21	04/10/21	13/10/21	-	FC
-	23/08/21	30/08/21	30/08/21	08/09/21	15/09/21	24/09/21	-	FC
-	23/08/21	30/08/21	30/08/21	08/09/21	15/09/21	24/09/21	-	FC
-	23/08/21	30/08/21	30/08/21	08/09/21	15/09/21	24/09/21	-	FC
31/08/21	01/09/21	13/09/21	16/09/21	27/09/21	04/10/21	13/10/21	-	FC
-	25/08/21	01/09/21	01/09/21	10/09/21	17/09/21	28/09/21	-	FC
-	25/08/21	01/09/21	01/09/21	10/09/21	17/09/21	28/09/21	-	FC
31/08/21	01/09/21	13/09/21	16/09/21	27/09/21	04/10/21	13/10/21	-	FC
-	25/08/21	01/09/21	01/09/21	10/09/21	17/09/21	28/09/21	-	FC



MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES ADDITIF N°3

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Fourniture (Acquisition de 2.000.000 de tests diagnostics COVID (TDR antigénique))	SG/MSP	AOO	PM	06/08/2021
2	Fourniture (Dotation des sites de prise en charge , d'isolement et des points d'entrée en matériels et des produits désinfectants)	SG/MSP	DC	PM	-
3	Fourniture (Dotation des sites de prise en charge , d'isolement et des points d'entrée des équipements de protection individuelle (EPI))	SG/MSP	AOO	PM	09/08/2021
4	Fourniture (Achat de 100 000 000 de masques produits localement en tissu lavable)	SG/MSP	AOO	PM	11/08/2021
5	Fourniture (Dotation des administrations publiques des matériels et des produits désinfectants et les dispositifs de lavage des mains)	SG/MSP	AOO	PM	11/08/2021
6	Fourniture(Achat d'intrants et consommables de laboratoire pour les 28 unités de laboratoire dans les 8 régions et les districts sanitaires éloignés(paquet de 250 boîtes))	SG/MSP	AOO	PM	10/08/2021
7	Fourniture (Acquisition des réactifs et consommables de laboratoire pour le CNTS et les CRTS)	SG/MSP	AOO	PM	10/08/2021
8	Service de consultants (recrutement d'un Cabinet chargé du Contrôle interne en régions et Districts pour FC et Projets spécifiques 2 ans)	SG/MSP	AMI	PM	-
9	Service de consultants(Recrutement d'un cabinet pour l'audit des comptes FC et PNRCOVID 19 pour les exercices 2021 et 2022)	SG/MSP	AMI	PM	-
10	Service de consultants(Recrutement d'un cabinet pour l'audit externe comptes PAPS pour l'exercice 2021 et clôture PAPS)	SG/MSP	AMI	PM	-
11	Service de consultants(Recrutement d'un cabinet d'audit des comptes PRUC/FA exercices 2021 2022 et 2023)	SG/MSP	AMI	PM	-
12	Service de consultants (Recrutement d'un cabinet pour l'audit des comptes des Subventions de GAVI Alliance pour les exercices 2021 et 2022 ainsi que la clôture du RSS3)	SG/MSP	AMI	PM	-
13	Fourniture (Reproduction des supports de collecte des données)	SG/MSP	AOO	PM	-
14	Service de consultants (Elaboration du plan de communication sur la base du plan national de la communication pour le développement (PNCD) en rapport avec la drépanocytose CNRD)	SG/MSP	AMI	PM	-



PLAN PRÉVISIONNEL



MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES ADDITIF N°3

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
17/08/2021	20/08/2021	20/09/2021	25/09/2021	05/10/2021	12/10/2021	21/10/2021	60	AFD
-	15/09/2021	20/09/2021	20/09/2021	29/09/2021	06/09/2021	15/09/2021	60	AFD
18/08/2021	20/08/2021	20/09/2021	25/09/2021	05/10/2021	12/10/2021	21/10/2021	60	AFD
20/08/2021	23/08/2021	23/09/2021	28/09/2021	07/10/2021	14/10/2021	25/10/2021	60	AFD
20/08/2021	23/08/2021	23/09/2021	28/09/2021	07/10/2021	14/10/2021	25/10/2021	60	AFD
19/08/2021	20/08/2021	20/09/2021	25/09/2021	05/10/2021	12/10/2021	21/10/2021	60	AFD
19/08/2021	20/08/2021	20/09/2021	25/09/2021	05/10/2021	12/10/2021	21/10/2021	180	FC
-	-	-	-	-	-	-	120	FC
-	-	-	-	-	-	-	120	FC/AFD
-	-	-	-	-	-	-	120	PAPS
-	-	-	-	-	-	-	120	PRUC/FA
-	-	-	-	-	-	-	120	RSS3/GAVI
-	-	-	-	-	-	-	120	Budget National
-	-	-	-	-	-	-	120	FC



MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES ADDITIF N°3 (Suite)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
15	Service de consultants(Recrutement de deux consultants (national et international) pour appuyer l'élaboration du PDS 2022-2026 DEP dont un PASS)	SG/MSP	AMI	PM	-
16	Service de consultants (Recrutement d'un consultant en charge de l'évaluation et la révision de la Stratégie National de Maintenance du MSP)	SG/MSP	AMI	PM	-
17	Fourniture (Achat dequipements biomédicaux pour renforcer le plateau technique des formations sanitaires)	SG/MSP	AOO	PM	-
18	Fourniture (Acquisition des équipements et matériels de renforcement des services de vaccination des 8 regionshat dequipements biomédicaux pour renforcer le plateau technique des formations sanitaires)	SG/MSP	AOO	PM	-
19	Service de consultants(Recrutement d'un consultant pour l'évaluation à mi-parcours du projet GPDN)	SG/MSP	AMI	PM	-

CABINET DU PREMIER MINISTRE ADDITIF N°6

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Recrutement d'un consultant pour la mise en place des outils de suivi des activités des Filets Sociaux	SP DNP GCA	CI	PM	N/A
2	Recrutement d'un consultant pour appuyer la CFS dans l'harmonisation des outils de coordination	SP DNP GCA	CI	PM	N/A
3	Recrutement d'un consultant pour appuiinstitutionnel à la CFS	SP DNP GCA	CI	PM	N/A



PLAN PRÉVISIONNEL



MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES ADDITIF N°3 (Suite)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
-	-	-	-	-	-	-	120	FC
-	-	-	-	-	-	-	120	PASS
-	-	-	-	-	-	-	120	REDISSE III
-	-	-	-	-	-	-	120	BID
-	-	-	-	-	-	-	120	GPDN

CABINET DU PREMIER MINISTRE ADDITIF N°6

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
N/A	06/08/2021	10/08/2021	10/08/2021	19/08/2021	26/08/2021	07/09/2021	30	BM
N/A	10/08/2021	16/08/2021	16/08/2021	25/08/2021	01/09/2021	10/09/2021	90	PAM
N/A	10/08/2021	16/08/2021	16/08/2021	25/08/2021	01/09/2021	10/09/2021	30	UNICEF



PLAN PRÉVISIONNEL



MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ADDITIF N°3

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	costruire un centre operationnel de securité(COS) et accessoires	le SG	AON	PM	16/08/2021
2	Reprise des revetements au sol(carreaux) ; des revetements muraux et pause et achat et pause des sanitaires	le SG	DC	PM	-
3	Acquisition des bancs de remplaçants des équipes et des officiels	le SG	DRP	PM	16/08/2021

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI DE NIAMEY ADDITIF N°1

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Acquisition de mobilier métallique de rangement au profit de l'UAM	Recteur	DC	PM	-
2	Acquisition de materiel audio visuel pour la cellule infocom du Rectorat	Recteur	DC	PM	-
3	acquisition des équipements informatiques et de bureau au profit du service Central de la scolarité	Recteur	DC	PM	-
4	Acquisition d'un Cobas C111 sans ISE	Recteur	DC	PM	-
5	acquisition des équipements informatiques et de bureau au profit du service Central de la scolarité	Recteur	DC	PM	-



PLAN PRÉVISIONNEL



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ADDITIF N°3

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
25/08/2021	27/08/2021	27/09/2021	02/10/2021	12/10/2021	19/10/2021	28/10/2021	60jours	BN
-	13/08/2021	17/08/2021	17/08/2021	26/08/2021	02/09/2021	13/09/2021	30 jours	BN
25/08/2021	27/08/2021	03/09/2021	06/09/2021	15/09/2021	22/09/2021	01/10/2021	30 jours	BN

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI DE NIAMEY ADDITIF N°1

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
-	18/08/2021	27/08/2021	27/08/2021	07/09/2021	14/09/2021	23/09/2021	21 jours	FCSE
-	18/08/2021	27/08/2021	27/08/2021	07/09/2021	14/09/2021	23/09/2021	21 jours	FCSE
-	20/08/2021	27/08/2021	27/08/2021	07/09/2021	14/09/2021	23/09/2021	21 jours	FCSE
--	20/08/2021	27/08/2021	27/08/2021	07/09/2021	14/09/2021	23/09/2021	21 jours	WANRCOM
-	30/08/2021	03/09/2021	07/09/2021	16/09/2021	23/09/2021	02/10/2021	21 jours	BN



PLAN PRÉVISIONNEL



DIRECTION REGIONALE DE LA POLICE NATIONALE DE ZINDER ADDITIF N°1

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA					
Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Fourniture et produit alimentaires	DRPN/ZR	DRP	PM	18/08/2021
2	Travaux d'entretien et équipement du bâtiment	DRPN/ZR	DC	PM	-

DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE ZINDER ADDITIF N°1

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA					
Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	MATIERES D'ŒUVRES	LPZ/ZR	DC	PM	-

LABORATOIRE NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE ET D'EXPERTISE (LANSPLEX) ADDITIF N°1

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA					
Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Acquisition d'une pompe quaternaire pour chaîne HPLC Agilent infinity 1260, G7111B 1260 Infinity II Quaternary pump (fourniture installation Qualification opérationnelle suivant les normes de la pharma copée américaine et formation à l'utilisation.	-	DC	PM	-



PLAN PRÉVISIONNEL



DIRECTION REGIONALE DE LA POLICE NATIONALE DE ZINDER ADDITIF N°1

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
27/08/2021	30/08/2021	06/09/2021	09/09/2021	20/09/2021	27/09/2021	06/10/2021	-	BN
-	18/08/2021	23/08/2021	23/08/2021	01/09/2021	08/09/2021	17/09/2021	-	BN

DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE ZINDER ADDITIF N°1

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
-	18/08/2021	23/08/2021	23/08/2021	01/09/2021	08/09/2021	17/09/2021	3mois	BN

LABORATOIRE NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE ET D'EXPERTISE (LANSPLEX) ADDITIF N°1

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
	18/08/2021	23/08/2021	23/08/2021	01/09/2021	08/09/2021	21/09/2021	3 mois	OOAS



PLAN PRÉVISIONNEL



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ELEVAGE D'AGADEZ ADDITIF N°1

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Travaux construction/ Réhabilitation et acquisition des équipements sur le site de la Cure Salée d'Ingall	Directeur Régional	AOO	PM	20/07/2021
2	Travaux construction de Laboratoire Régional d'Agadez	Directeur Régional	AOO	PM	23/07/2021
3	Achat des pneumatiques au profit de la DREL	Directeur Régional	DRP	PM	26/08/2021
4	Achat des semences fourragères	Directeur Régional	DRP	PM	28/07/2021
5	Achat des produits et petits matériels de vaccination dans le cadre de la Cure Salée	Directeur Régional	DRP	PM	30/07/2021
6	Achat des articles divers pour la Cure Salée	Directeur Régional	DRP	PM	03/08/2021
7	Achat des aliments pour la restauration des festivaliers de la Cure Salée	Directeur Régional	DRP	PM	06/08/2021
8	Transport de la ration sèche (Céréales) dans le cadre de la Cure Salée	Directeur Régional	DRP	PM	09/08/2021
9	Construction de 2 Parcs et Couloirs de vaccination	Directeur Régional	DC	PM	-
10	Achat du sucre et Thé dans le cadre de la Cure Salée	Directeur Régional	DC	PM	-
11	Transport des aliments pour bétail dans le cadre de la Cure Salée	Directeur Régional	DC	PM	-

AGENCE NATIONALE POUR LA SOCIETE DE L'INFORMATION ADDITIF N°3

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	DEPLOIEMENT ET GESTION DE SOLUTIONS INTERNET ET HOTSPOT WIFI A L'UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI DE NIAMEY	DG	AON	PM	11/08/2021



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ELEVAGE D'AGADEZ ADDITIF N°1

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
29/07/2021	30/07/2021	30/08/2021	04/09/2021	14/09/2021	21/09/2021	30/09/2021	90 jours	Budget National
04/08/2021	06/08/2021	06/09/2021	11/09/2021	21/09/2021	28/09/2021	07/10/2021	90 jours	Budget National
06/09/2021	09/09/2021	17/09/2021	20/09/2021	29/09/2021	06/10/2021	15/10/2021	10 jours	Budget National
06/08/2021	09/08/2021	16/08/2021	21/08/2021	31/08/2021	07/09/2021	16/09/2021	21 jours	Budget National
10/08/2021	11/08/2021	25/08/2021	27/08/2021	07/09/2021	14/09/2021	21/09/2021	15 jours	Budget National
12/08/2021	15/08/2021	29/08/2021	01/09/2021	12/09/2021	19/09/2021	28/09/2021	10 jours	Budget National
17/08/2021	20/08/2021	03/09/2021	06/09/2021	15/09/2021	22/09/2021	01/10/2021	14 jours	Budget National
18/08/2021	20/08/2021	03/09/2021	06/09/2021	15/09/2021	22/09/2021	01/10/2021	14 jours	Budget National
-	11/10/2021	18/10/2021	18/10/2021	27/10/2021	03/11/2021	12/11/2021	30 jours	Budget National
-	06/09/2021	13/09/2021	13/09/2021	22/09/2021	29/09/2021	08/10/2021	7 jours	Budget National
-	10/09/2021	17/09/2021	17/09/2021	28/09/2021	05/10/2021	14/10/2021	7 jours	Budget National

AGENCE NATIONALE POUR LA SOCIETE DE L'INFORMATION ADDITIF N°3

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
20/08/2021	20/08/2021	20/09/2021	25/09/2021	05/10/2021	12/10/2021	21/10/2021	3 ans	Fonds propres



PLAN PRÉVISIONNEL



HOPITAL NATIONAL DE ZINDER ADDITIF N°1

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	(modification de la ligne 9 du PPM Initial) Fourniture de materiel technique Médical	DG/HNZ	AON	PM	20/08/2021

HOPITAL DE DISTRICT SANITAIRE DE TANOUT

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Rationnelle Cantine	MCD	AO	PM	10/08/2021

HOPITAL DE DISTRICT SANITAIRE DE MATAMEYE

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Rationnelle Cantine	MCD	AO	PM	10/08/2021



PLAN PRÉVISIONNEL



HOPITAL NATIONAL DE ZINDER ADDITIF N°1

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
31/08/2021	01/09/2021	01/10/2021	06/10/2021	16/10/2021	23/10/2021	01/11/2021	2MOIS	FP

HOPITAL DE DISTRICT SANITAIRE DE TANOUT

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
19/08/2021	20/08/2021	20/09/2021	25/09/2021	05/10/2021	12/10/2021	21/10/2021	14 jours	BN

HOPITAL DE DISTRICT SANITAIRE DE MATAMEYE

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
19/08/2021	20/08/2021	20/09/2021	25/09/2021	05/10/2021	12/10/2021	21/10/2021	14 jours	BN



PLAN PRÉVISIONNEL



IEP D/TAKAYA

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Rationnelle Cantine	l'Inspecteur	AO	PM	14/07/2021
2	Transport vivres	l'Inspecteur	DRP	PM	14/07/2021

CONSEIL REGIONAL DE TAHOUA ADDITIF N°1

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	(modification de la ligne 1 du PPM initial) Renouvellement et pose de 7 groupes électrogènes	SG/CRTA	DRP	PM	20/08/2021

COMMUNE RURALE DE KOKOROU

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Réalisation de deux (02) forages à Toussou ezt Salmoussou	SG	DC	PM	-
2	Réalisation d'une mini AEP à Fambita	SG	AOO	PM	22/01/2021
3	La construction d'un bloc de deux (02) salles de classes à Djalobéri	SG	DC	PM	-



PLAN PRÉVISIONNEL



IEP D/TAKAYA

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
23/07/2021	26/07/2021	26/08/2021	31/08/2021	09/09/2021	16/09/2021	27/09/2021	14 jours	BN
23/07/2021	26/07/2021	04/08/2021	06/08/2021	17/08/2021	24/08/2021	02/09/2021	14 jours	BN

CONSEIL REGIONAL DE TAHOUA ADDITIF N°1

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
31/08/2021	01/09/2021	08/09/2021	11/09/2021	21/09/2021	28/09/2021	07/10/2021	2 mois	Budget Conseil Régional

COMMUNE RURALE DE KOKOROU

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
-	25/02/2021	28/02/2021	02/03/2021	12/03/2021	22/03/2021	24/03/2021	3 mois	3 Frontières
22/02/2021	25/02/2021	25/03/2021	28/03/2021	10/04/2021	20/04/2021	22/04/2021	5 mois	3 Frontières
-	25/02/2021	28/02/2021	02/03/2021	12/03/2021	22/03/2021	24/03/2021	3 mois	3 Frontières



COMMUNE URBAINE DE DIFFA

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Cloture de deux Ecoles	SG Mairie	AON	PM	19/08/2021
2	Construction de trois classes	SG Mairie	DC	PM	-
3	Entretien des voiries urbaines	SG Mairie	DC	PM	-
4	Achat et Fourniture d'un Groupe Electrogene	SG Mairie	DC	PM	-
5	Achat des kits menages	SG Mairie	DC	PM	-
6	Achat deux vehicule de fonction pour la mairie	SG Mairie	DRP	PM	16/08/2021
7	Cloture du parking gros porteurs	SG Mairie	AON	PM	19/08/2021

COMMUNE RURALE DE GOROUOL

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Construction de deux(2) classes avec deux blocs latrines à Wenzerbé et Douf(Tafagou)	SG	DC	PM	-
2	Realisation d'une mini AEP à Gaya	SG	AON	PM	20/08/2021
3	Construction de hangars métalliques dans les marchés hebdomadaires de Yatakala et Téguey	SG	DC	PM	-



PLAN PRÉVISIONNEL



COMMUNE URBAINE DE DIFFA

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
30/08/2021	01/09/2021	01/09/2021	04/10/2021	13/10/2021	20/10/2021	29/10/2021	3 MOIS	BUDGET COMMUNAL
-	18/08/2021	23/08/2021	23/08/2021	01/09/2021	08/09/2021	17/09/2021	3 MOIS	BUDGET COMMUNAL
-	05/08/2021	11/08/2021	12/08/2021	20/08/2021	26/08/2021	-	1 MOIS	BUDGET COMMUNAL
-	03/08/2021	09/08/2021	09/08/2021	17/08/2021	23/08/2021	-	2 mois	BUDGET COMMUNAL
-	04/08/2021	11/08/2021	11/08/2021	18/08/2021	23/08/2021	-	1 MOIS	BUDGET COMMUNAL
25/08/2021	27/08/2021	03/09/2021	06/09/2021	15/09/2021	22/09/2021	01/10/2021	2 SEM	BUDGET COMMUNAL
30/08/2021	01/09/2021	01/09/2021	04/10/2021	13/10/2021	20/10/2021	29/10/2021	3 MOIS	BUDGET COMMUNAL

COMMUNE RURALE DE GOROUL

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
-	23/08/2021	27/08/2021	27/08/2021	07/09/2021	14/09/2021	23/09/2021	3mois	3frontieres
31/08/2021	01/09/2021	01/10/2021	06/10/2021	15/10/2021	22/10/2021	02/11/2021	6mois	3frontieres
-	23/08/2021	27/08/2021	27/08/2021	07/09/2021	14/09/2021	23/09/2021	3mois	3frontieres



PLAN PRÉVISIONNEL



COMMUNE RURALE DE OLLELEWA ADDITIF N°1

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	DONNEES SUR LA		
			GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	(modification de la ligne 1 du PPM initial) Construction et équipement des classes	SG	AON	PM	20/08/2021
2	(modification de la ligne 2 du PPM initial) travaux de réhabilitation des classe	SG	AON	PM	20/08/2021
3	(modification de la ligne 15 du PPM initial) Travaux de réalisation d'une Mini-Adduction d'eau Potable à bakin Biri	SG	AON	PM	06/09/2021
4	(modification de la ligne 16 du PPM initial) Travaux de réalisation de deux (02) Postes d'Eau Autonomes (Garin Algo et Tawayé)	SG	AON	PM	06/09/2021

COMMUNE RURALE DE SAMBÉRA ADDITIF N°1

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	DONNEES SUR LA		
			GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Suivi et contrôle des travaux de réalisation d'une piste de 6,4 Km entre les villages de b Bela et Maikada koira	-	CI	PM	-

DIRECTION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE TILLABERY ADDITIF N°5

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	DONNEES SUR LA		
			GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Prise en charge des élèves dans les cantines scolaires	Le Directeur Régional	AOO	PM	18/08/2021



PLAN PRÉVISIONNEL



COMMUNE RURALE DE OLLELEWA ADDITIF N°1

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
31/08/2021	01/09/2021	01/10/2021	06/10/2021	15/10/2021	22/10/2021	02/11/2021	45 jours	Budet communal
31/08/2021	01/09/2021	01/10/2021	06/10/2021	15/10/2021	22/10/2021	02/11/2021	45 jours	Budet communal
15/09/2021	16/09/2021	15/10/2021	20/10/2021	29/10/2021	05/11/2021	16/11/2021	45 jours	Budet communal
15/09/2021	16/09/2021	15/10/2021	20/10/2021	29/10/2021	05/11/2021	16/11/2021	45 jours	Budet communal

COMMUNE RURALE DE SAMBÉRA ADDITIF N°1

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
-	09/08/2021	13/08/2021	13/08/2021	24/08/2021	31/08/2021	09/09/2021	120 jours	LUX-DEV

DIRECTION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE TILLABERY ADDITIF N°5

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
27/08/2021	30/08/2021	29/09/2021	04/10/2021	14/10/2021	21/10/2021	30/10/2021	10 jours	FCSE



Décision N° 019 /ARMP/CRD

du 04 Mai 2021 sur l'examen de la recevabilité du recours introduit par l'entreprise Boureima Kailou, sise à Dosso, TEL : 00227 96 55 86 48 contre le Conseil Régional de Dosso (CR-DO), relatif à l'Appel d'Offres Restreint (AOR) N°06/2020/CR-DO/FCSE/TRVX, portant construction de cinq (05) salles de classe équipées au CEG 3 de Gaya dans la région de Dosso.

LE COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS

- Vu la Directive n° 04/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005**, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;
- Vu la Directive n° 05/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005**, portant contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;
- Vu la loi n°2011-37 du 28 octobre 2011** portant principes généraux, contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public au Niger ;
- Vu le Décret n° 2004-192/PRN/PM du 06 juillet 2004**, fixant les modalités de fonctionnement du Comité de Règlement des Différends ;
- Vu le Décret n° 2011-687/PRN/PM du 29 décembre 2011**, portant attributions, composition, organisation et modalités de fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2016-641/PRN/PM du 1^{er} décembre 2016**, portant code des marchés publics et des délégations de service public ;
- Vu le Décret n° 2019-222/PRN/PM du 29 avril 2019**, portant nomination des membres du Conseil National de Régulation ;
- Vu le Règlement Intérieur** du Comité de Règlement des Différends ;
- Vu la Décision** portant désignation des Membres du Comité de Règlement des Différends ;
- Vu la lettre du mardi 24 Avril 2021** du Directeur Général de l'entreprise Boureima Kailou ;
- Vu les pièces** du dossier ;
- Statuant en matière de règlement de différend relatif à l'attribution de marchés publics, en sa session du **mardi quatre mai deux mille vingt et un** à laquelle siégeaient **Messieurs MAMOUDOU MAIKIBI**, Président, **RABIOU ADAMOU**, **FODI ASSOUMANE**, **ZARAMI ABBA KIARI**, Mesdames **DIORI MAIMOUNA MALE** et **ALI MARIAMA IBRAHIM MAIFADA**, tous Conseillers à l'Agence de Régulation des Marchés Publics, membres dudit Comité ;
- assisté de **Messieurs YACOUBA SOUMANA**, Directeur de la Réglementation et des Affaires Juridiques et **ELHADJI MAGAGI IBRAHIM**, Chef de Service du Contentieux, assurant le secrétariat de séance ;
- Après en avoir délibéré conformément à la loi, le Comité de Règlement des Différends, a rendu la décision dont la teneur suit :
- Entre
- L'entreprise Boureima Kailou,**
Demanderesse d'une part ;
- Et
- Le Conseil Régional de Dosso, Défendeur,**
d'autre part ;
- Faits, procédure et prétentions des parties**
- Par lettre N°81/SG/CR/DO, du vendredi 16 avril 2021, le Secrétaire Général (SG) du **Conseil Régional de Dosso**, Personne Responsable du Marché (PRM) a notifié au Directeur Général



DÉCISION DU CRD



(DG) de l'entreprise **Boureima Kailou**, le rejet de son offre au motif que les sous détails de prix unitaires ainsi que l'approche méthodologique de sa note technique ne lui ont pas permis de totaliser **70 points /80** pour être qualifié à l'étape de l'analyse financière conformément à l'**Instruction au Candidat (IC 32.5)** du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

Par ailleurs, il lui a été précisé que c'est l'offre de l'entreprise **Na Allah Gouzaé (Publi Service)** qui a été retenue pour un montant corrigé de **quarante un millions six cent soixante-douze mille quatre cent quatre-vingt-quatre francs (41.672.484) FCFA** avec un délai d'exécution de **cinq (05) mois**.

Par courrier N°001/DEBK/BG/DO en date du lundi 19 Avril 2021, le Directeur Général de l'entreprise **Boureima Kailou** a introduit un recours préalable pour demander des éclaircissements sur les motifs du rejet de son offre.

Le requérant de prime abord, explique à l'appui de son recours que le sous détail de prix unitaires permet de donner les détails d'un élément du devis par rapport à son prix unitaire proposé.

En effet, il y a plusieurs façons de dresser un sous détail des prix, l'essentiel est de faire ressortir les grandes lignes et à titre d'exemple, pour l'exécution d'un mètre carré d'enduits, il y a la quantité de matériaux et des matériels et les frais du personnel d'encadrement et des exécutants.

A ces montants, il faut ajouter le pourcentage des frais généraux (transport, charges de bureau, charge patronale, pertes, etc.) plus un pourcentage bénéfice, le tout ajouté les frais d'enregistrement de **6%** dont **5%** pour l'enregistrement du marché service des impôts et **1%** à titre de redevance dû au système de régulation des marchés publics.

Il soutient du reste, être moins disant avec une offre financière de **trente-huit millions trois cent vingt et un mille quatre cent quatre**

francs (38.321.404) FCFA, soit une différence de **trois millions trois cent cinquante un mille quatre-vingt francs (3.351.080) FCFA**, comparée à celle de l'attributaire provisoire.

Il ajoute que contrairement aux explications données par la **PRM**, le sous détail des prix unitaires est fonction de la taille ou de la capacité de l'entreprise, ce qui signifie que chaque entreprise est libre de mettre le coût qui lui convient proportionnellement à sa taille, l'essentiel que ce coût soit égale au prix unitaire de l'élément proposé.

Sur le deuxième point relatif au développement de la maîtrise d'ouvrage, le requérant fait valoir que le lien fonctionnel entre les parties prenantes dans le cadre de l'exécution d'un marché public est celui de relations entre le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre (service technique de l'Etat) et l'entreprise conformément à la méthode et au calendrier de réalisation des travaux.

Par correspondance N° 93/SG CR/DO du vendredi 23 Avril 2021, le SG du **Conseil Régional de Dosso** a, en réponse au recours préalable a rappelé au requérant que l'**IC 32.5 des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)** relative à l'évaluation technique exige en Nota Bene à chaque soumissionnaire d'obtenir la note technique minimum de **70 points sur 80** pour être qualifié à l'étape de l'analyse financière.

C'est pourquoi l'offre de l'entreprise **Boureima Kalilou**, ayant obtenu la note technique de **63, 9/ 80** ne lui permettait pas d'être qualifiée pour l'étape de l'analyse financière, a été rejetée.

Le **Conseil Régional de Dosso**, pour sa part, explique que la note attribuée à l'entreprise **Boureima Kailou** se justifie par les insuffisances suivantes, relevées dans son offre:

1. la facturation de certains matériels de sous détails de prix unitaires en unité au lieu de temps :

Brouette, pelle, échafaudage respectivement facturé à **dix francs (10) FCFA** et **cinq francs**



(5) **FCFA** pour chacun de deux derniers matériels ;

2. Les cellules non lisibles de certains sous détails des prix unitaires comme :

Les agglos pleines de 20, la cellule patronale etc., qui sont facturées à **5%** et l'enduit mur extérieur, cellule perte etc. qui est également facturée à 5% ;

3. Le développement de la maîtrise d'ouvrage :

Aucun lien fonctionnel n'a été défini par **l'entreprise Boureima Kailou** dans son offre, entre le Conseil Régional, l'assistance technique qui est la Direction Régionale de l'Urbanisme de Dosso et la commune urbaine de Gaya à travers le COGES du CEG3 et l'organe chargé du suivi et contrôle ;

4. Enfin, l'absence de la mention « enregistrement du marché » (DGI et ARMP) dans l'offre du requérant.

Sur la recevabilité du recours :

L'article 165 du Code des Marchés Publics dispose que: « sous peine d'irrecevabilité, le recours préalable doit être exercé dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la notification du rejet de l'offre ».

Dans le cas d'espèce, **l'entreprise Boureima Kailou**, a introduit son recours préalable, le **lundi 19 Avril 2021**, après avoir reçu notification du rejet de son offre, le **vendredi 16 Avril 2021**.

En application des dispositions de l'article 166 du même Code, en l'absence de décision favorable dans les **cinq (5) jours ouvrables** suivant le dépôt du recours préalable, le requérant dispose de **trois (3) jours ouvrables** pour présenter un recours devant le Comité de Règlement des Différends.

A compter du **vendredi 23 Avril 2021**, date de la réponse au recours préalable, **l'entreprise Boureima Kailou** avait jusqu'au **mercredi 28 Avril 2021**, pour introduire un recours

contentieux devant le CRD, ce qu'elle a fait le **mardi 27 Avril 2021**, soit dans les délais et les formes requis.

Il y a lieu dès lors, de **déclarer recevable**, en la forme, le recours introduit par le Directeur Général de **l'entreprise Boureima Kailou**.

PAR CES MOTIFS :

- ✓ déclare, recevable, en la forme, le recours introduit par le Directeur Général de **l'entreprise Boureima Kailou**;
- ✓ dit qu'en application de l'article 167 du code des marchés publics, **la procédure de passation du marché querellé est suspendue**, en attendant la décision au fond du Comité de Règlement des Différends ;
- ✓ dit **qu'un Conseiller est désigné** pour instruire le dossier ;
- ✓ dit que les **documents originaux relatifs** à la procédure dudit marché doivent être transmis à l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans les **meilleurs délais** ;
- ✓ dit que cette décision est exécutoire, conformément à la réglementation en vigueur ;
- ✓ dit que le Secrétaire Exécutif de l'Agence de Régulation des Marchés Publics est chargé de notifier à **l'entreprise Boureima Kailou** ainsi qu'au **Conseil Régional de Dosso**, la présente décision qui sera publiée au journal des marchés publics.

Fait à Niamey, le 04 Mai 2021

LE PRÉSIDENT DU CRD



Décision N° 022 / ARMP/CRD

du 27 Mai 2021 sur l'examen au fond du recours introduit par l'entreprise Boureima Kailou, sise à Dosso, TEL : 00227 96 55 86 48 contre le Conseil Régional de Dosso (CR-DO), relatif à l'Appel d'Offres Ouvert National (AOON) N°06/2020/CR-DO/FCSE/TRVX, portant construction de cinq (05) salles de classe équipées au CEG 3 de Gaya dans la région de Dosso.

LE COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS

- Vu la Directive n° 04/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005**, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;
- Vu la Directive n° 05/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005**, portant contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;
- Vu la loi n°2011-37 du 28 octobre 2011** portant principes généraux, contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public au Niger;
- Vu le Décret n° 2004-192/PRN/PM du 06 juillet 2004**, fixant les modalités de fonctionnement du Comité de Règlement des Différends ;
- Vu le Décret n° 2011-687/PRN/PM du 29 décembre 2011**, portant attributions, composition, organisation et modalités de fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2016-641/PRN/PM du 1^{er} décembre 2016**, portant code des marchés publics et des délégations de service public ;
- Vu le Décret n° 2019-222/PRN/PM du 29 avril 2019**, portant nomination des membres du Conseil National de Régulation ;
- Vu le Règlement Intérieur** du Comité de Règlement des Différends ;
- Vu la résolution du CNR en date du 18 MAI 2021**, portant nomination du Président du Comité de Règlement des Différends,
- Vu la Décision N°000021/PCNR/ARMP du 19 Mai 2021**, portant désignation des membres du Comité de Règlement des Différends ;
- Vu la lettre du mardi 24 Avril 2021** du Directeur Général de l'entreprise Boureima Kailou;
- Vu les pièces** du dossier ;
- Vu le rapport d'instruction** entendu ;
- Statuant en matière de règlement de différend relatif à l'attribution de marchés publics, en sa session du **jeudi vingt-sept mai deux mille vingt et un** à laquelle siégeaient **Messieurs Fodi Assoumane**, Président, **Rabiou Adamou**, **Zarami Abba Kiari**, **Mesdames Diori Maimouna Male** et **Ali Mariama Ibrahim Maifada**, tous Conseillers à l'Agence de Régulation des Marchés Publics, membres dudit Comité, assisté de **Messieurs Ado Salifou Mahaman Laoualy**, Directeur de la Règlementation et des Affaires Juridiques par intérim et **Elhadji Magagi Ibrahim**, Chef de Service du Contentieux, assurant le secrétariat de séance ; après en avoir délibéré conformément à la loi, le Comité de Règlement des Différends, a rendu la décision dont la teneur suit :
- Entre
- L'entreprise Boureima Kailou, Demanderesse** d'une part ;
- Et
- Le Conseil Régional de Dosso, Défendeur**, d'autre part ;
- EN LA FORME**
- Le recours a été introduit dans les formes et délais prévus par la loi et a été déclaré recevable par décision n°000019/ARMP/CRD du 04 Mai 2021 du Comité de Règlement des Différends.
- Il y a lieu à présent de procéder à son examen au fond.
- FAITS, PROCEDURE ET PRETENTIONS DES PARTIES**
- Par lettre N°81/SG/CR/DO du 16 avril 2021, le Secrétaire Général (SG) du **Conseil Régional de Dosso**, Personne Responsable du Marché (PRM) a notifié au Directeur Général (DG) de l'entreprise **Boureima Kailou**, le rejet de son offre au motif



que les sous détails de prix unitaires ainsi que l'approche méthodologique présentés dans son offre technique ne lui ont pas permis d'obtenir la note minimale de **70 points /80** pour être qualifié à l'étape de l'analyse financière conformément à l'**Instruction au Candidat (IC 32.5)** du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

Par ailleurs, il lui a été précisé que c'est l'offre de l'entreprise Na Allah Gouzaé qui a été retenue pour un montant corrigé de **quarante un millions six cent soixante-douze mille quatre cent quatre-vingt-quatre francs (41.672.484) FCFA** avec un délai d'exécution de **cinq (05) mois**.

Par courrier N°001/DEBK/BG/DO du 19 Avril 2021, le Directeur Général de l'entreprise **Boureima Kailou** a introduit un recours préalable pour demander des éclaircissements sur les motifs du rejet de son offre.

Il explique à l'appui de son recours que le sous détail de prix unitaires permet comme son nom l'indique, de donner les détails d'un élément du devis par rapport au prix unitaire proposé.

En effet, il fait savoir qu'il y a plusieurs façons de dresser un sous détail des prix, l'essentiel étant de faire ressortir ses grandes lignes et à titre d'exemple, pour l'exécution d'un mètre carré d'enduits, il est pris en compte la quantité de matériaux, des matériels ainsi que les frais du personnel d'encadrement et d'exécution.

A ces montants, il sera appliqué un pourcentage au titre des frais généraux notamment le transport, les charges de bureau, les charges patronales, les pertes, les bénéfices, le tout ajouté les frais d'enregistrement de **6%** dont **5%** pour l'enregistrement du marché au service des impôts et **1%** à titre de redevance dû au système de régulation des marchés publics.

Il soutient du reste, être le moins disant avec une offre financière de **trente-huit millions trois cent vingt et un mille quatre cent quatre francs (38.321.404) FCFA**, soit une différence de **trois millions trois cent cinquante un mille quatre-vingt francs (3.351.080) FCFA**, comparée à celle de l'attributaire provisoire.

Il ajoute que contrairement aux explications données par la **PRM**, le sous détail des prix unitaires est fonction de la taille ou de la capacité de l'entreprise, ce qui signifie que chaque entreprise est libre de mettre le coût qui lui convient proportionnellement à sa taille, l'essentiel est que ce coût soit égale au

prix unitaire de l'élément proposé.

Sur le deuxième point relatif au développement de la maîtrise d'ouvrage, le requérant fait valoir que le lien fonctionnel entre les parties prenantes dans le cadre de l'exécution d'un marché public est celui de relations entre le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et l'entreprise conformément à la méthode et au calendrier de réalisation des travaux.

Par correspondance N° 93/SG CR/DO du 23 Avril 2021, le SG du **Conseil Régional de Dosso** a, en réponse au recours préalable rappelé au requérant que l'**IC 32.5 susvisée** relative à l'évaluation technique exige en Nota Bene à chaque soumissionne d'obtenir la note technique minimale de **70 points sur 80** pour être qualifié à l'étape de l'analyse financière. C'est pourquoi l'offre de l'entreprise **Boureima Kailou**, ayant obtenu la note technique de **63,9/ 80** n'est pas qualifiée pour l'étape suivante.

La PRM relève que la note technique attribuée à l'entreprise **Boureima Kailou** se justifie par les insuffisances suivantes, relevées dans son offre :

✓ **la facturation de certains matériels de sous détails de prix unitaires en unité au lieu de temps :**

Brouette, pelle, échafaudage respectivement facturé à **dix francs (10) FCFA** et **cinq francs (5) FCFA** pour chacun de deux derniers matériels ;

✓ **Les cellules non lisibles de certains sous détails des prix unitaires comme :**

Les agglos pleines de 20, la cellule patronale etc., qui sont facturées à **5%** et l'enduit mur extérieur, cellule perte etc. qui est également facturée à **5%**.

✓ **Le développement de la maîtrise d'ouvrage :**

Aucun lien fonctionnel n'a été défini par l'entreprise **Boureima Kailou** dans son offre, entre le Conseil Régional, l'assistance technique qui est la Direction Régionale de l'Urbanisme de Dosso et la commune urbaine de Gaya à travers le COGES du CEG3 et l'organe chargé du suivi et contrôle ;

Enfin, l'absence de la mention « enregistrement du marché » (DGI et ARMP) dans l'offre du requérant.

DISCUSSION

1. **Sur la facturation de certains matériels du sous détail des prix unitaires en unité au lieu de temps**

Contrairement aux prétentions du requérant, le CRD constate que selon le **point 11.3.3 du cahier des clauses administratives générales (CCAG)**,



les sous détails d'un prix unitaire donne le contenu du prix par référence aux catégories suivantes :

- a- *les déboursés ou frais directs, décomposés en dépenses de salaires et indemnités du personnel, charges salariales, dépenses de matériaux et de matières consommables, dépenses de matériels ;*
- b- *les frais généraux, d'une part, les impôts et taxes d'autres part, exprimés par des pourcentages des déboursés définis à l'alinéa a) ;*
- c- *la marge pour risques et bénéfiques, exprimée par un pourcentage de l'ensemble des deux postes précédents.*

L'**IC 32.5** des **DPAO** exige en Nota Bene de chaque soumissionnaire d'obtenir une note technique minimale de **70 points sur 80** pour être qualifié à l'étape de l'analyse financière.

L'examen de l'offre de l'entreprise Boureima Kailou fait ressortir qu'elle a présentés des sous détails des prix unitaires selon son propre modèle qui donne pas les différents détails attendus.

Les sous détails des prix unitaires étant un critère technique d'évaluation sont notés sur **15 points** et l'entreprise requérante a obtenu une note de **8,4/15** pour avoir fourni des **données erronées** notamment en ce qui concerne les prix des brouettes et de pelles.

Aussi à l'examen du rapport d'analyse et d'évaluation du comité d'experts indépendants relatif à « ***l'Approche méthodologique*** », l'entreprise Boureima Kailou a eu une note de **5,5/15** pour n'avoir pas détaillé les sous critères portant sur l'aspect « développement maîtrise d'ouvrage » et « contrôle interne ».

Le CRD relève que ce manque de détails a entraîné des notes insuffisantes ayant empêché à l'entreprise Boureima Kailou d'obtenir la note de qualification de **70/80**.

2. Sur le grief portant sur les cellules non lisibles de certains sous détails des prix

Relativement aux **agglos pleins de 20** portant sur la cellule patronale et autres qui sont facturées à **5%** et à **l'Enduit mur extérieur** lié à la cellule perte qui est également facturée à **5%**, le CRD constate que la note attribuée à **l'entreprise Boureima Kailou** est justifiée.

3. Sur le Développement de la Maîtrise d'Ouvrage

Concernant ce point relatif au sous critère technique « approche méthodologique

technique » qui comporte deux autres sous critères portant sur « ***l'Organisation*** » et le « ***Contrôle Interne*** », **l'entreprise Boureima Kailou** n'a obtenu que la note technique de **5,5/15** puisqu'elle n'a pas détaillé clairement le développement de la maîtrise d'ouvrage et du contrôle interne.

Ces sont toutes ces insuffisances qui n'ont pas permis à **l'entreprise Bour aima Kailou** d'obtenir la note de **70/80** devant lui permettre de passer à l'étape de l'analyse financière.

4. Sur l'absence de la mention de l'enregistrement du marché (DGI et ARMP) dans l'offre

Il ressort de la vérification de l'offre de **l'entreprise Boureima Kailou** que cette dernière n'avait pas mentionné l'enregistrement du marché au service des Impôts et le paiement de la redevance due au système de régulation des marchés publics conformément aux exigences du DAO dans son offre.

Au vu de tout ce qui précède, le CRD constate que l'offre de **l'entreprise Boureima Kailou** n'a pas satisfait aux exigences de **l'IC 32.5 du DAO**, relative aux critères des sous détails de prix unitaires et à l'approche méthodologique.

Il déclare par conséquent, non fondé le recours introduit par le Directeur Général de **l'entreprise Boureima Kailou**

PAR CES MOTIFS :

- ✓ dit que l'offre du requérant n'a pas satisfait aux exigences de **l'IC 32.5 du DAO**, relative aux critères des sous détails de prix unitaires et à l'approche méthodologique ;
- ✓ déclare, **non fondé**, le recours introduit par le Directeur Général de **l'entreprise Boureima Kailou**;
- ✓ confirme, les résultats de la commission d'ouverture, d'évaluation et d'attribution du marché ;
- ✓ dit que cette décision est exécutoire, conformément à la réglementation en vigueur ;
- ✓ dit que le Secrétaire Exécutif de l'Agence de Régulation des Marchés Publics est chargé de notifier à **l'entreprise Boureima Kailou** ainsi qu'au **Conseil Régional de Dosso**, la présente décision qui sera publiée au journal des marchés publics.

Fait à Niamey, le 27 Mai 2021

LE PRÉSIDENT DU CRD



Champ d'application des Différents modes de passation des marchés publics au Niger